

Compte Rendu de la Commission Action Sociale 02 mars 2021 à 19h00 à Ecopôle

L'an deux mille vingt, le deux mars, la Commission Action Sociale de la Communauté de Communes Montaigne Montravel et Gurson dûment convoqué s'est réuni à dix-neuf heures, en session ordinaire à Vélignes sous la Présidence de Magalie LEPLET.

Date de convocation : **22 février 2021**

Présents : Magalie LEPLET, Lidia GUERREIRO-COBERT, Maryse BRAIT, Sylvie CROSSOIR, Véronique DIGARD, Dominique Michel, Josette LAGORCE, Jacqueline LAGARDE, Christian SCALIGER, Florence BEZIES, Caroline BARUTHEL, Virginie BIAUJAUD, Brigitte CARRIER, Bernadette FEYTI-DUBOURG, Karine BERNATETS, Aurore BESSOU.

Secrétaires : Elisabeth GORSSE / Florent MAHIEUX

Madame LEPLET fait l'appel et remercie tout le monde d'être présent à la réunion. Magalie LEPLET présente l'ordre du jour et laisse la parole à Florent MAHIEUX qui présente les comptes administratifs 2020 et les budgets prévisionnels 2021 des 3 budgets du CIAS.

✓ Concernant le budget principal, il n'y a rien de notable concernant les dépenses. Seul l'investissement télégestion est reporté sur 2021 car la crise COVID a reporté le déploiement de 6 mois.

Florent MAHIEUX explique le principe de la télégestion. Il s'agit d'un smartphone permettant aux intervenantes un accès direct et instantané au planning. Cela permet également de tracer les interventions à l'aide d'un badge déposé dans chaque domicile. Cet outil facilite la communication entre les intervenantes et l'équipe administrative.

Concernant les recettes, le budget principal, qui regroupe les heures « de comforts », a été lourdement impacté par la crise COVID avec une activité en forte baisse. La CDC a augmenté sa participation pour atténuer l'impact du COVID. Au final, ce budget est excédentaire de 51 696.14€ sur 2020.

✓ Concernant le budget Aide à domicile, le COVID a eu un impact plus important. L'activité prévisionnelle était attendu autour de 65 000 heures pour 58 000 réalisées. On peut noter une progression importante des dépenses liées aux moyens de protection (masques, gel...). La masse salariale est cohérente avec l'activité prévisionnelle car la perte d'activité n'a pas été répercutée sur les salaires.

Concernant les recettes, la perte concerne essentiellement la participation des usagers, en effet, le conseil départemental a compensé la perte financière liée aux heures APA. Au final, le budget est déficitaire de 2 277€.

Pour 2021, l'activité prévisionnelle est estimée à 65 000 heures. En dehors des dépenses inhérentes au COVID, il n'y a pas de gros changements à signaler.

On peut simplement noter que l'heure APA sera revalorisée au 1^{er} avril 2021 à 22.11€ de l'heure contre 21.75€ aujourd'hui.

✓ Concernant le portage de repas, 9980 repas ont été livrés en 2020. Cela est conforme aux attentes.

Les dépenses et recettes sont classiques. En 2020, il y a un excédent de 12 258.34€.

Le prix d'achat des repas a augmenté de 5% au 1^{er} janvier 2021, soit 5.50€.

Le service envisage de ne pas répercuter entièrement cette hausse aux usagers.

La volonté du service est de maintenir un repas à un coût abordable.

Madame LEPLET précise que les repas proposés par les jardins d'Iroise sont facturés 9.25€, le CIAS les propose à 8.12€ ttc.

Les membres de la commission considèrent également qu'il convient de limiter l'augmentation tarifaire.

Un appel d'offre sera étudié en 2021 pour réétudier le coût des repas.

✓ Monsieur MAHIEUX informe d'un projet mené par le CIAS à destination des aidants. Le service a conscience que le soutien des aidants est indispensable pour favoriser le maintien au domicile.

Des initiatives à destination des aidants se sont déployées sur le territoire.

Le service prévoit de mettre en place une ou deux journées à destination des aidants en 2021.

L'idée est de proposer des ateliers animés par des professionnels : médecins, ergothérapeutes... autour de la dépendance, de la nutrition...

Cette initiative sera financée par une subvention accordée par la Fondation Bruneau.

✓ Madame LEPLET présente le projet « âges et vie ». Elle explique que de nouveaux projets ne sont pas envisagés pour le moment par ces promoteurs en Dordogne.

Le coût de ce type de service serait de 1 600€ par usager.

✓ Madame LEPLET présente également la solution MARPA. Ce type de solution semble correspondre aux besoins du territoire, et à la capacité financière restreinte du public concerné (900€/ mois en moyenne). Magalie LEPLET explique à la commission que les contours du projet sont à tracer collectivement.

Les membres de la commission considèrent qu'il faut concilier un accueil de jour et un système d'hébergement, avec un système d'appartements individuels et un espace de vie collectif.

Les membres de la commission sont sollicités pour faire remonter les besoins identifiés sur chaque commune.

✓ Madame LEPLET présente le projet E-BOO, cela consiste à équiper 5 communes (Montcaret, Saint Antoine de Breuilh, Saint méard de Gurçon, Vélines, Villefranche), d'un système permettant aux secours d'intervenir par hélicoptère de nuit.

Ce système permettra aux secours d'allumer le stade à distance et d'en ouvrir l'accès. On estime un gain de temps de 20 à 40 minutes par intervention grâce à ce système. La CDC porte l'investissement initial et les communes supporteront la maintenance annuelle.

✓ Questions diverses

Madame BERNATET informe la commission que les vaccinations COVID seront possibles à la Maison de Santé Pluridisciplinaire de Vélines dès le lundi 8 mars 2021.

Séance levée à 20h30